

# COMPTE RENDU CHSCT DU 4 FEVRIER 2014

Julien PETIT excusé, Pascal CHABALIER représente la CGT FiP Ardèche.

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT (en annexe)

## 1) Approbation PV de la séance du 10/10/13

Débat sur la forme : faut-il mettre le nom du représentant (ainsi que c'est le cas) ou de l'organisation syndicale ?

Pour la CGT, ce qui importe le plus, c'est l'organisation syndicale, mais n'est pas dérangée si le nom apparaît en plus.

Les prochains PV apparaîtront l'organisation syndicale ET son représentant.

Après ces réserves, PV approuvé à l'unanimité.

## 2) Bilan des actions PAP 2012/2013

6 actions n'ont pas été réalisées

- 3 sont reprises dans le nouveau PAP dont la chaudière du CFP de Tournon et la mise en conformité électrique des sites.
- 2 actions sont en cours, nécessitant l'intervention des bailleurs (en particulier CFP Le Teil)
- 1 action est abandonnée : Vitre d'accueil au CFP d'Aubenas ;

## 3) Bilan des opérations concernant le budget CHSCT 2013

88 personnes formées (119 en 2012)

Débat sur les nombreux désistements, la CGT demande le tenue d'un groupe de travail sur la formation (raison des désistements, amélioration de la communication, etc.)

Proposition acceptée.

Le groupe de travail sur le budget 2014 se tiendra le mercredi 19/02 après-midi.

## 4) DUERP et PAP 2014 pour avis

Présentation par Jean-Philippe FAVARD, inspecteur hygiène sécurité, du nouveau dispositif avec de nouvelles cotations et nouveaux référencements.

Présentation du DUERP par Jean-Claude FLORY

Recensement papier anonyme ou non : 1326 lignes recensées.

Groupe de travail à prévoir rapidement pour étudier les prises en charge par le CHSCT.

Dialogue de gestion : moins d'indicateurs demandés aux services.

La CGT souligne le travail accompli, mais renvoie à la déclaration liminaire sur le manque de moyens et la politique suicidaire du ministère et ses conséquences sur la santé au travail, en particulier sur les risques psycho-sociaux.

#### **5) Opération immobilière Avenue du Vannel (rétro planning et installation de la pairie départementale)**

Ça se termine avec un léger différé (une semaine de retard)

Pairie départementale déménagement début avril.

Le docteur BACHLER regrette de n'avoir pas été destinataire du plan et des remarques de l'inspecteur hygiène sécurité, mea culpa de la Direction.

La CGT demande s'il a été tenu compte de l'ensemble des remarques de l'inspecteur hygiène sécurité, réponse positive, en particulier le positionnement des bureaux perpendiculairement aux sources de lumière.

#### **6) Bilan des fiches de signalement d'agression et signalements effectués par le RH (auprès du médecin de prévention et l'assistante sociale)**

14 fiches de signalement.

11 ont fait l'objet d'un courrier au contribuable, suivies de 4 réponses d'excuse.

2 plaintes pénales en cours.

Le docteur Bächler est étonnée de ne pas être informée au fur et à mesure.

La direction informe l'agent de ses possibilités de consulter le médecin de prévention qu'elle n'informe que des cas les plus graves, ainsi que l'assistante sociale.

La présidente va étudier cette question.

Après recherche, l'inspecteur hygiène sécurité nous informe que toutes les fiches doivent être transmises.



## DECLARATION LIMINAIRE CHS-CT du 04/02/2013

Lors du CTM du mois d'octobre 2013, les ministres ont indiqué que la prévention des Risques Psycho-Sociaux était une priorité ministérielle. Le constat est accablant ! L'ensemble des indicateurs sont au rouge (plus d'accidents, plus de suicides et de tentatives en lien avec le travail, explosion des troubles liés aux risques psycho-sociaux, conflictualité, épuisement professionnel...) Tous les acteurs de prévention le constatent.

Les suppressions d'effectifs successives et aveugles, la diminution des moyens de fonctionnement et d'investissement, les processus de réformes permanentes et de remise en cause de l'exercice de nos missions amoindrissent de manière notable la crédibilité de Bercy à mener une politique de prévention de haut niveau.

Cette destruction, depuis de nombreuses années, de milliers d'emplois, et la diminution de nos crédits sont la raison principale du mal-être exprimé par les personnels. Les conséquences de ces choix politiques ont des effets graves sur la santé du personnel.

La dégradation continue des conditions de travail est aggravée par les réorganisations permanentes et non-concertées de nos directions et services. Celles-ci sont décidées et mises en œuvre dans des délais qui ne permettent aucun dialogue social effectif et bafouent les règles statutaires.

A cela s'ajoute au niveau local, la non mise en œuvre de solutions préconisées par le CHS-CT suite à l'examen du DUERP.

La baisse des crédits de fonctionnement et du CHS-CT, ne fera qu'aggraver la situation de santé et de sécurité des agents.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques Ardèche attend du ministre, une implication personnelle, à ce jour non visible, pour que la santé au travail soit une priorité de notre ministère, et pas seulement un affichage. Il faut passer des déclarations d'intention aux actes, à commencer par l'arrêt de cette politique suicidaire, et en grande partie de la baisse des crédits.

Il est nécessaire de mettre en œuvre une orientation donnant aux représentants du personnel, à chaque niveau, un droit de regard préalable sur toute transformation envisagée.

C'est à ces seules conditions que les personnels pourront exercer leurs missions dans des conditions décentes.